

Nous avons préparé notre [Rapport sur le développement durable 2025](#) à la lumière des normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), désormais sous la responsabilité du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) de la IFRS Foundation. L'index suivant présente les renseignements que nous avons divulgués relativement au SASB les plus étroitement liés à nos activités dans les domaines de l'assurance et du dépôt et de la gestion de patrimoine. En plus de figurer dans le Rapport sur le développement durable, les informations de la GRI se trouvent dans le rapport annuel, la notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations, la déclaration de contribution à la collectivité de Manuvie et dans le rapport sur le Plan de mise en œuvre de l'action climatique. Elles figurent également dans le rapport de Gestion de placements Manuvie qui contient les rapports suivants : Gestion de placements Manuvie, rapport sur le développement durable; [Gestion de placements Manuvie](#), Capital naturel, Rapport sur le développement durable; et Gestion de placements Manuvie, Rapport sur le développement durable d'immobilier.

RA [Rapport annuel 2025](#)

CSP [Circulaire de sollicitation de procurations 2026](#)

Sujet	Normes du SASB	Indicateur	Divulgations
<b>Secteur : Assurance</b>			
Transparence de l'information et pertinence des conseils donnés aux clients	FN-IN-270a.4	Description de l'approche utilisée pour informer les clients au sujet des produits	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 87
Intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion des placements	FN-IN-410a.1	Actif total investi par secteur et catégorie d'actif	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 17, 91; <a href="#">RA</a> pages 49-52
	FN-IN-410a.2	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les processus et les stratégies de gestion des placements	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 13-18, 21, 24-31; <a href="#">Gestion de placements Manuvie</a> , <a href="#">Rapport sur le développement durable</a>
Politiques visant à encourager des comportements responsables	FN-IN-410b.2	Discussion sur les produits et les caractéristiques des produits qui encouragent la santé, la sécurité ou les comportements respectueux de l'environnement	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 49-51, 69-71
Émissions financées	FN-IN-410c.1	Émissions financées brutes totales, ventilées par (1) Portée 1, (2) Portée 2 et (3) Portée 3	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 94
	FN-IN-410c.2	Exposition brute par secteur et catégorie d'actif	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 94
	FN-IN-410c.3	Pourcentage de l'exposition brute pris en compte dans le calcul des émissions financées	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 94
	FN-IN-410c.4	Description de la méthodologie utilisée pour calculer les émissions financées	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 32, 34-35, 94

Sujet	Normes du SASB	Indicateur	Divulgations
Exposition aux risques physiques	FN-IN-450a.3	Description de l'approche d'intégration des risques environnementaux (1) dans le processus de souscription des contrats individuels et (2) dans la gestion des risques au niveau de l'entreprise et de la suffisance du capital	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 28-31; <a href="#">Rapport sur le Plan de mise en œuvre de l'action climatique</a> pages 20-29
Gestion des risques systémiques	FN-IN-550a.3	Description de l'approche utilisée pour gérer les risques liés au capital et aux liquidités associés aux activités qui ne relèvent pas de l'assurance	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 28-31; <a href="#">RA</a> pages 58-89
<b>Secteur : Activités de gestion de l'actif et de dépôt</b>			
Transparence de l'information et pertinence des conseils donnés aux clients	FN-AC-270a.3	Description de l'approche utilisée pour informer les clients au sujet des produits et des services	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 87;
Diversité et inclusion des employés	FN-AC-330a.1	Pourcentage de la représentation des groupes raciaux et ethniques au sein 1) de la haute direction, 2) des dirigeants ne faisant pas partie de la direction, 3) des professionnels et 4) de tous les autres employés	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> page 96
Intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion des placements et le conseil	FN-AC-410a.1	Actif géré, par catégorie d'actif, qui tient compte 1) de l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), 2) des placements durables et 3) de la présélection des placements	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 17-18; <a href="#">Gestion de placements Manuvie, Rapport sur le développement durable</a>
	FN-AC-410a.2.	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les processus et les stratégies de gestion des placements	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 21-35; <a href="#">Gestion de placements Manuvie, Rapport sur le développement durable</a>
	FN-AC-410a.3	Description des politiques et procédures en matière de vote par procuration et d'intervention auprès des sociétés détenues	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 13-18; <a href="#">CSP</a> pages 7-12, 149-152; <a href="#">Gestion de placements Manuvie, Rapport sur le développement durable</a>
Émissions financées	FN-AC-410b.1	Émissions financées brutes totales, ventilées par (1) Portée 1, (2) Portée 2 et (3) Portée 3	<a href="#">Gestion de placements Manuvie, Rapport sur le développement durable</a>
	FN-AC-410b.4	Description de la méthodologie utilisée pour calculer les émissions financées	<a href="#">Gestion de placements Manuvie, Rapport sur le développement durable</a>
Éthique d'entreprise	FN-AC-510a.2	Description des lignes directrices et des procédures pour les dénonciations	<a href="#">Rapport sur le développement durable</a> pages 72-74, 82; <a href="#">Code de déontologie et d'éthique 2025</a>